

Le diagnostic conseil personnalisé



L'Assurance retraite vous propose une information complète et gratuite au cours d'un rendez-vous individuel : le diagnostic conseil personnalisé.

Le diagnostic conseil personnalisé a pour objectif de vous éclairer dès aujourd'hui sur vos choix de demain !

Il répond principalement à deux de vos interrogations :

Quels sont vos droits ?

- examen approfondi de la carrière réelle et individuelle ;
- mise à jour si besoin du compte (service militaire, enfants, période de chômage) ;
- Estimation Indicative Globale ;
- la pension de réversion (le bénéficiaire, le mode de calcul, l'âge légal, les ressources prises en considération) ;
- analyse de la retraite complémentaire ;
- inscription à un espace personnel en ligne (permettant d'obtenir en temps réel le relevé de carrière, la simulation de calcul, les versements pour la retraite, etc.) ;
- les démarches à effectuer jusqu'au départ en retraite (qui contacter, quand, comment ?).

**Vous avez 55 ans, bénéficiez dès aujourd'hui
de votre diagnostic conseil personnalisé en contactant le 3960,
prix d'un appel local depuis un poste fixe.
Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile,
composez le 09 71 10 39 60.**

Comment connaître vos futurs revenus ?

- Les différents dispositifs de prolongation d'activité :
 - la surcote ;
 - le cumul emploi-retraite ;
 - la retraite progressive.
- La simulation de calculs de retraite à différents moments et selon le dispositif choisi (taux plein, surcote, retraite progressive, etc.).



www.lassuranceretraite.fr

pour accéder aux informations et services
en ligne sur votre retraite et votre dossier

Le numéro unique de l'Assurance Retraite,

39 60 *du lundi au vendredi
de 8 h à 17 h
prix d'un appel local
depuis un poste fixe*

Pour appeler depuis l'étranger, d'une box
ou d'un mobile composer le **09 71 10 39 60**

Carsat Retraite
& Santé
au travail
— Languedoc-Roussillon —

Carsat du Languedoc-Roussillon

29 cours Gambetta - CS 49001 - 34068 Montpellier Cedex 2